

## [Initiale] BR PV : Chargé d'intervention photovoltaïque

### **PUBLIC**

Personnel électricien amené à réaliser des interventions d'installations, de maintenance ou de dépannage d'installations photovoltaïques, en basse tension.

### **PRE REQUIS**

Electricité niveau CAP au moins ou expérience suffisante. Avoir acquis au préalable la compétence technique aux travaux sur les parties en courant continu d'installations photovoltaïques.

### **PROGRAMMATION**

Durée : 3.0 jours - 21 h.  
Pers. / session : 8 maxi  
Tarif : 900 € HT (TVA : 20%)

### **DATES & LIEUX**

Selon calendrier en ligne :  
<https://www.fenix-formation.fr>

### **LE FORMATEUR**

Ingénieur, dispose de 18 années d'expérience dans la formation et l'ingénierie du Bâtiment.

### **LE CENTRE DE FORMATION**

Fénix Formation, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84730198473 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, référencé QUALIOP1

### **TAUX DE SATISFACTION**

Déroulement de la formation : NAN %

Pédagogie & Animation : NAN %

Appréciation générale : NAN %

*Participants satisfaits ou très satisfaits.*

*Calculé sur 1 sessions représentant 2 participants (Questionnaires disponibles au centre sur demande).*

### **CONTEXTE**

La nouvelle norme NF C18-510 de janvier 2012 (décret N°2010-1018 du 30 août 2010 et décret N°2010-1118 du 22 septembre 2010) rend désormais obligatoire l'habilitation électrique pour le personnel qui intervient sur ou au voisinage d'une installation électrique. Cette habilitation, remise par l'employeur à son salarié, spécifie la nature des opérations que ce dernier est autorisé à effectuer.

La présente formation est développée spécialement pour les employés ayant besoin de disposer d'une habilitation de la part de leur employeur en vue de réaliser des tâches d'ordres électriques photovoltaïques.

### **OBJECTIFS**

Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à l'employé afin qu'il effectue les tâches suivantes :

- Montage et démontage de connecteurs débrochables
- Manipulation de modules PV
- Connexion, déconnexion, sectionnement mécanique
- Séparation et condamnation d'une partie d'installation
- Mise en oeuvre d'écran opaque, nettoyage des surfaces transparentes des modules
- Essais, vérifications, mesurages

### **EVALUATIONS PRATIQUES & THEORIQUES**

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra réussir un examen (QCM) d'évaluation

des connaissances théoriques, auquel une note minimum de 24/30 est exigée. Un contrôle pratique, comprenant exercices écrits et manipulations sur banc d'essai, fait également partie de l'évaluation du participant, auquel une note minimum de 80/100 est exigée.

L'avis favorable délivré par le centre de formation est soumis à l'obtention des notes minimales sur les 2 évaluations.

### **PROGRAMME**

#### **Tronc commun**

Enoncer les effets des courants électriques sur le corps humain (mécaniques d'électrisation, d'électrocution, de brûlures, etc.)

Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.

Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.

Décrire le principe d'une habilitation.

Donner la définition des symboles d'habilitation.

Préciser les rôles de chacun.

Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.

Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).

Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

Décrire la bonne conduite à tenir en cas d'accident corporel.

Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

### Module spécifique BR PV

Opérer en sécurité sur tout ou partie d'une installation photovoltaïque.

Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations photovoltaïques.

Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions sur les installations photovoltaïques.

Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux interventions générales effectuées sur des installations photovoltaïques.

Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique, dans le cadre d'interventions photovoltaïques.

Décrire les opérations de consignation sur tout ou partie d'une installation photovoltaïque